

REPUBLIQUE DU SENEGAL

COUR DES COMPTES



INFOCOMPTES

Newsletter trimestrielle d'information de la Cour des Comptes du Sénégal

EDITION SPECIALE, Novembre 2014

16^{ème} EDITION DE LA REUNION ANNUELLE STATUTAIRE DES COURS DES COMPTES DES ETATS MEMBRES ET DES CONSEILLERS A LA COUR DES COMPTES DE L'UEMOA



Cour des Comptes du Sénégal: Almadies, immeuble R+4, lot n°427, en face hôtel Azur
BP 9097 Dakar - Sénégal - Tel : (+221) 33 859 96 97 - Fax : (+221) 33 859 90 40
Site web : www.courdescomptes.sn - Email: ccomptes@courdescomptes.sn



Sommaire

Sommaire.....	Page 2
Mot du Premier Président.....	Page 3
CEREMONIE D'OUVERTURE.....	Page 4
Discours de bienvenue du Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal.....	Page 5
Discours du Président de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême du Bénin, Président (en exercice) de la Réunion.....	Page 7
Discours de M. Malick Kamara NDIAYE, Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA.....	Page 8
Discours d'ouverture de la rencontre par M. Amadou BA, Ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal.....	Page 11
ECHOS DE LA PRESSE.....	Page 13
Compte rendu de la réunion.....	Page 14
LA 16ème REUNION DES PRESIDENTS DES COURS DES COMPTES ET DES CONSEILLERS A LA COUR DES COMPTES DE L'UEMOA EN IMAGES.....	Page 16
CEREMONIE DE CLOTURE.....	Page 21
Discours de clôture du Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal.....	Page 22
Discours de la Représentante résidente de l'UEMOA à Dakar.....	Page 23
Discours de clôture du Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA.....	Page 25



Mot du Premier Président

Notre pays a abrité, du 6 au 8 mai 2014, la 16ème édition de la réunion annuelle statutaire des Présidents des Cours des comptes et des Conseillers à la Cour des comptes de l'UEMOA.

Fidèle à sa tradition d'hospitalité, la fameuse tèranga sénégalaise, notre Institution a mis les petits plats dans les grands, pour assurer à la rencontre un succès éclatant. Des échos qui nous sont parvenus des participants et le témoignage éloquent du Président de la Cour des comptes de l'UEMOA, nous incitent à penser, que notre pays et la Cour des comptes du Sénégal ont été à la hauteur de l'événement.



A cet égard, il me plait de réitérer mes remerciements aux autorités sénégalaises en l'occurrence le Président de la République, son Excellence Maky SALL et son gouvernement, l'Assemblée nationale du Sénégal pour les facilités accordées pour assurer le succès de la rencontre. Ces remerciements et félicitations sont également adressés au comité interne d'organisation qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de 16ème rencontre annuelle.

Enfin, nous avons décidé, avec l'édition de ce numéro spécial « d'INFOCOMPTES », la revue trimestrielle d'information de la Cour des comptes du Sénégal, d'immortaliser les grands moments de notre rencontre.

Bonne lecture à toutes et tous



CEREMONIE D'OUVERTURE ...

Mardi 6 Mai 2014



Discours de bienvenue du Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances ;

Madame le représentant résident de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) ;

Madame la Présidente des présentes assises ;

Monsieur le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA ;

Madame et Messieurs les Conseillers de la Cour des Comptes de l'UEMOA ;

Madame et Messieurs les Présidents des Cours des Comptes des pays membres de l'UEMOA ;

Messieurs les Chefs de Cour du Sénégal ;

Messieurs les Ministres ;

Madame et Messieurs les Chefs des autorités administratives indépendantes ;

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants résidents des Organisations Internationales ;

Honorables délégués ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues ;

En application des dispositions de l'article 69 du Traité de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), va se tenir, à Dakar, la 16ème réunion annuelle statutaire des Présidents des Cours des Etats membres et des Conseillers à la Cour des Comptes de l'UEMOA.

Le choix porté sur le Sénégal pour abriter cette importante rencontre me réjouit parce que traduisant, indubitablement, une marque d'estime et de confiance que vous avez pour notre pays.

Soyez en vivement remerciés !

Chers collègues

Honorables invités,

Notre réunion annuelle statutaire ayant essentiellement pour objet de procéder à une évaluation des systèmes de contrôle des comptes et des résultats des contrôles effectués durant l'exercice écoulé (2013), constitue un cadre propice d'échanges d'expériences pratiques visant à faire progresser la transparence dans la gestion des finances publiques au niveau de nos Etats.

Eu égard à la notoriété des participants qui sont venus massivement, je suis sûr que les recommandations qui vont en sortir seront de qualité et contribueront grandement à l'amélioration de nos systèmes de contrôle

Chers collègues,

Honorables invités,

Le Sénégal, conscient de la nécessité d'obliger à rendre compte de l'utilisation des deniers publics et de promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques, a opté, en 1999, pour la création d'une Cour des Comptes. En tant que juridiction financière, ses compétences consistent à :

1) assister le Président de la République, le Gouvernement et le Parlement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances ;



2) juger les comptes des comptables publics ;

3) vérifier la régularité des recettes et des dépenses et s'assurer du bon emploi des crédits, fonds et valeurs gérés par les autres personnes morales de droit public ;

4) assurer la vérification des comptes et de la gestion des entreprises publiques et organismes à participation financière publique ;

5) déclarer et apurer les gestions de fait ;

6) sanctionner les fautes de gestion commises à l'égard de l'Etat, des collectivités locales et des organismes soumis à son contrôle.

La nouvelle loi organique n° 2012-23 du 27 décembre 2012 sur la Cour des comptes ainsi que la loi organique portant Loi de finances ont élargi les compétences de notre juridiction en ce sens qu'elle devra également donner son avis sur le système de contrôle interne et le dispositif de contrôle de gestion mis en place par le responsable de programme, la qualité des procédures comptables et des comptes ainsi que sur les rapports annuels de performance.

**Chers collègues,
Honorables invités,**

Je ne saurais conclure sans au préalable adresser les sincères remerciements de la Cour des Comptes à certaines autorités, en l'occurrence :

Monsieur le Président de la République qui n'a de cesse de manifester une attention toute particulière et une sollicitude constante à l'endroit de la Compagnie judiciaire en général et de la Cour des Comptes en particulier ;

Madame le Premier Ministre pour la disponibilité dont elle a fait montre en acceptant de recevoir les chefs de délégations malgré ses charges multiples ;

Monsieur le Ministre Chef du protocole de la Présidence de la République pour son implication personnelle pour le bon déroulement des activités liées à la présente réunion ;

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances dont la disponibilité à l'égard de la Cour des Comptes n'est plus à démontrer comme en atteste son acceptation de présider la présente cérémonie d'ouverture, en dépit des multiples charges de sa fonction ;

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, qui a accepté d'inclure cette réunion dans l'agenda des rencontres de son département et nous a accordé un appui et un soutien très appréciables pour l'organisation et la tenue de celle-ci ;

Les conseillers de la Cour des Comptes de l'UEMOA et les Chefs de délégation des Cours des Comptes des pays membres de ladite Union pour et leur participation massive aux présentes assises.

Je voudrais enfin exprimer toute ma reconnaissance et un satisfecit total et adresser mes félicitations au Comité d'organisation interne, qui a fait preuve de dynamisme malgré le bref délai qui lui a été imparti et n'a ménagé aucun effort pour assurer un franc succès à nos assises. Aucune œuvre humaine n'étant parfaite, ledit Comité se joint à moi pour solliciter d'avance votre indulgence pour les éventuels impairs qui se seraient produits.

Chers délégués, je vous souhaite la bienvenue et un séjour utile et agréable au Sénégal, pays de la Téranga et vous dis que vous êtes chez vous.

Pour terminer, je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie pour votre aimable attention.



Discours du Président de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême du Bénin, Président (en exercice) de la Réunion

**Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances de la République
du Sénégal,**

Monsieur le Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal,

**Madame et Messieurs les Présidents des Cours et Chambres des
Comptes des Etats membres de l'UEMOA,**

**Mesdames et Messieurs les Conseillers des Cours et Chambres des
Comptes des Etats membres de l'UEMOA,**

Madame la Représentante de la Commission de l'UEMOA à Dakar,

Mesdames et Messieurs, à vos rangs, qualité et grade respectifs,

Honorables invités,

Le Bénin, qui préside cette année la Conférence des Chefs d'Etat de l'UEMOA, est honoré, par ma modeste personne, de conduire les travaux de la 16ème édition de la réunion statutaire des Présidents des Cours des Comptes des Etats membres et des Conseillers à la Cour des comptes de l'UEMOA.

Comme vous le savez, mesdames et messieurs, cette rencontre statutaire, qui est un véritable rendez-vous du donner et du recevoir, est une prescription du traité de l'UEMOA qui dispose en son article 69 : « Les Présidents des Cours des Comptes des Etats membres et les Conseillers



de la Cour des Comptes de l'Union se réunissent au moins une fois par an, sur convocation du Président de la Cour des Comptes de l'Etat assurant la présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, pour procéder à une évaluation des systèmes de contrôle des comptes et des résultats des contrôles effectués durant l'exercice écoulé ».

Cet article précise également en son deuxième alinéa qu'au terme des travaux, il est élaboré « un rapport assorti, le cas échéant, de suggestions d'amélioration des systèmes de contrôle, visant notamment l'harmonisation des procédures et la fixation de normes communes de contrôle. Ce rapport se prononce sur la conformité des comptes transmis par les Etats membres à l'Union aux règles comptables et budgétaires de cette dernière, ainsi que sur leur fiabilité comptable. Il est transmis au Conseil, à la Commission et au Parlement ».

C'est dire l'importance et la densité des travaux qui nous rassemblent pour ces trois jours, au cours desquels, chacune de nos juridictions sera invitée à présenter les innovations introduites dans son système de contrôle ainsi que les résultats des interventions au cours de l'année 2013.

Ainsi, l'occasion sera donnée à chacun de nous de tirer substance des présentations faites pour améliorer les pratiques au sein de son ISC dans les années à venir.

Il sera aussi procédé à une évaluation de la mise en œuvre des suggestions et recommandations formulées à notre dernière rencontre, celle de Niamey en mai 2013.

Ainsi, l'occasion sera donnée à chacun de nous de tirer substance des présentations faites pour améliorer les pratiques au sein de son ISC dans les années à venir.

Il sera aussi procédé à une évaluation de la mise en œuvre des suggestions et recommandations formulées à notre dernière rencontre, celle de Niamey en mai 2013.

Trois jours durant, nous aurons à échanger nos expériences sur les difficultés rencontrées, sur les résultats atteints, sur les solutions proposées lors de nos divers contrôles.

Monsieur le Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal, Mesdames et Messieurs, en acceptant de nous accueillir une fois encore dans la belle ville de Dakar, vous avez prouvé votre attachement à la pérennisation de l'initiative des rencontres annuelles des juridictions financières de l'UNION.

Aussi, me permettez-vous, en votre nom à tous, de remercier nos collègues du Sénégal et pour l'accueil exceptionnel dont nous avons bénéficié et pour les facilités qui nous ont été accordées, gage d'un séjour agréable.

Comme à l'accoutumée, je suis persuadée que de nos travaux sortiront des résultats utiles pour nos juridictions et qui contribueront à faire avancer le processus d'intégration régionale initié par les pères fondateurs de l'UEMOA.

Je vous remercie pour votre attention.

Discours de M. Malick Kamara NDIAYE, Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances ;

Monsieur le Ministre Délégué auprès de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget ;

Madame, Monsieur les Conseillers à la Cour des Comptes de l'UEMOA ;

Madame la Première Présidente de la Chambre des Comptes du Bénin, Présidente (en exercice) de la réunion ;

Monsieur le Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal ;

Mesdames, Messieurs les Présidents des juridictions financières des Etats membres de l'UEMOA ;

Madame le Chef du Bureau de Représentation de la Commission de l'UEMOA, au Sénégal ;

Honorables Invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Nous avons l'insigne honneur de venir, à notre tour, nous acquitter, bien volontiers, de quelques devoirs, au nom des Conseillers et de l'ensemble du personnel de la Cour des Comptes de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

En 2013, au Niger - la ville de Niamey avait abrité notre réunion statutaire, la 15ème du genre.

Cette rencontre avait connu un immense succès, unanimement reconnu par les participants, en raison, notamment, de la haute tenue des interventions, de la richesse des échanges qui en ont suivi et de la qualité de l'accueil qui avait été réservé à chacune des délégations des juridictions financières des Etats membres de l'UEMOA.

Les participants à la réunion de Niamey s'étaient alors quittés en émettant le souhait que leurs travaux puissent trouver un prolongement, au Sénégal, pays réputé, par ailleurs, pour son hospitalité - si - légendaire.

Aussi, la Cour des Comptes de l'UEMOA est -elle honorée de s'associer à la Cour des Comptes de la République du Sénégal, sous l'égide de laquelle est organisée la présente rencontre, pour solliciter, qu'il vous plaise, Excellence, Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, de relayer nos vifs remerciements ainsi que nos sentiments de profonde gratitude, aux Hautes Autorités Sénégalaises, au premier rang desquelles, le Président de la République du Sénégal, Son Excellence, Monsieur Macky SALL.

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, par votre présence, en un moment aussi solennel, vous avez tenu à marquer l'importance de cet événement et à témoigner, ainsi, l'intérêt que vous manifestez à nos juridictions financières, vouées, au demeurant, aux valeurs d'intérêt général dont vous êtes, Monsieur le Ministre, l'un des plus hauts garants, au niveau de l'Etat du Sénégal.

En nous consacrant ces instants qu'auraient pu revendiquer les multiples sujétions de votre charge, nous voudrions vous remercier, à notre tour, bien vivement, pour ce soutien, insigne, dont nous apprécions, tous, le prix.

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, qu'il me soit permis de vous rajeunir, un peu, en rappelant que, dans une autre vie, à vos précédentes fonctions de Directeur Général des Impôts et Domaines, le Directeur Général des Finances que je fus, à cette période, est en mesure de confirmer votre fidélité inviolable à vos devoirs et votre souci de ne vous reconnaître d'autres droits que celui d'accomplir vos devoirs, respectifs, et résolu, à les remplir, pleinement. Ce témoignage, nous vous le devons et nous aimons à vous le rendre.

Pour cette raison, la Cour des Comptes de l'UEMOA avait tenu, à la suite de votre brillante nomination, à vos fonctions actuelles, à vous adresser ses vives félicitations, convaincue que, la grâce du Tout Puissant aidant, vous saurez remplir vos nouvelles fonctions avec toute la réussite qui sied



M. Malick Kamara Ndiaye
Président de la Cour des
Comptes de l'UEMOA



Nous voudrions remercier, également les membres du gouvernement du Sénégal, ainsi que les nombreuses personnalités, ici présentes, pour leur participation que nous interprétons comme une marque de l'estime dans laquelle ils tiennent les Institutions supérieures de contrôle des Finances Publiques.

Nous nous réjouissons, en outre, de la présence, à cette cérémonie, de Son Excellence, Monsieur Moussa TOURE, ancien Ministre du Sénégal, ancien Président de la Commission de l'UEMOA.

En effet, forte de la conviction selon laquelle, « il n'y a pas de vents favorables, à celui qui ne sait pas où il va », l'UEMOA a eu sous l'autorité de cette personnalité de grande envergure, à coordonner des travaux, signés des « meilleures intelligences », travaux visant à donner, des « racines, un corps de jeunes et... des ailes », à l'UEMOA, en traçant ses premières grandes options stratégiques.

En direction de Monsieur Mamadou Hady SARR, le Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal, nous voudrions lui adresser nos vifs remerciements et notre profonde gratitude, pour les grandes marques d'attention dont il entoure toutes les délégations des Juridictions financières, ici, présentes ; marques d'attention auxquelles nous sommes, tous, très sensibles.

Votre brillante nomination, aux fonctions de Premier Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA, dans un passé récent, l'opportunité de vous féliciter, chaleureusement, en vous souhaitant un plein succès, dans l'exercice de vos délicates fonctions et ce, dans le prolongement de votre très riche carrière administrative, notamment, au sein de l'administration fiscale que vous avez eu à diriger, avec brio, avant d'intégrer, entre autres structures, la Cour des Comptes du Sénégal.

Nous voudrions, avec votre permission, associer à ces félicitations et remerciements, l'ensemble de vos collaborateurs, pour l'accueil chaleureux qu'ils ont bien voulu réserver à toutes les délégations, ici présentes.

Madame et Monsieur, les Conseillers de la Cour des Comptes de l'UEMOA ;

Mesdames, Messieurs les Présidents des Cours des Comptes des Etats membres de l'UEMOA ;

Nous voudrions vous remercier et vous féliciter pour votre disponibilité.

Vous avez tenu, en effet, à venir, nombreux, participer à l'exercice d'évaluation auquel nous convient, chaque année, les Hautes Autorités, signataires du Traité de l'Union.

Vous remplissez, ainsi, avec utilité, pour nos Institutions et honneur, pour nous même, l'ordre de devoirs et de travaux qui nous oblige, ici à Dakar, du 6 au 8 mai 2014.

En outre, nous voudrions compter sur Madame Fatimata SAWADOGO, Chef du Bureau de la Représentation de la Commission de l'UEMOA, au Sénégal, pour porter la voix de la Cour des Comptes de l'UEMOA, en relayant nos remerciements, ainsi que notre profonde reconnaissance à Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA, pour les efforts déployés, par ses services qui ont bien voulu, encore une fois, nous apporter leurs concours financiers pour la réussite de notre réunion annuelle statutaire qui regroupe les Présidents des cours des comptes nationales, le Président et les Conseillers à la Cour des Comptes de l'UEMOA.

Enfin, nous voudrions saluer, également, les efforts qui ont été déployés, aussi bien à Dakar, qu'à Ouagadougou, pour la réussite de cette rencontre régionale, placée, sous la coordination, efficace, de Madame Salou Adama GAZIBO, Monsieur Sékou DIANI, Conseillers, à la Cour des comptes de l'UEMOA, et Monsieur Issoufou MAIGA, SG de la CC de l'UEMOA. Les objectifs visés par notre rencontre, tout autant que l'ordonnancement des travaux s'y rapportant, seront, dans quelques instants, largement évoqués par Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances qui procédera à l'ouverture de nos travaux.

**Mesdames, Messieurs ;
Honorables Invités ;**

Vous nous voyez, aujourd'hui, organiser une réunion dont le principe autant que l'objet et l'ordre du jour, remontent au 10 janvier 1994.

N'en concluez surtout pas qu'il s'agit là, d'un simple rituel, apparemment suranné, qui ne s'expliquerait que si le temps s'était arrêté pour les Cours des Comptes.

Si les juridictions financières se sont conformées, de génération, en génération, à un tel rituel, sans s'employer à en changer (un iota), c'est parce que les Hautes Autorités, signataires du traité de l'UEMOA, faisant preuve d'une très grande pro-activité, ont arrêté le principe de réunir, chaque année, au moins une fois, les Présidents des Cours des Comptes des Etats membre de l'Union, le Président et les Conseillers de la Cour des Comptes de l'UEMOA, pour qu'ils réfléchissent, ensemble et qu'ils progressent, ensemble, sur des questions techniques et des habiletés de base relevant du contrôle des Finances Publiques.



Une telle rencontre sera, donc, toujours dans l'air du temps, en ce qu'elle tient lieu de cadre d'échanges d'expériences pratiques, de revus périodiques, de partage de procédures et de connaissances.

Les organes de Direction de l'UEMOA ne manqueront pas de réserver le meilleur accueil possible aux suggestions consignées dans le rapport de synthèse que les Présidents des Juridictions financière prendront le soin d'élaborer, collégialement, aux termes de leurs travaux.

Enfin, nous continuerons, tous, à formuler des prières pour la Côte d'Ivoire et pour le Mali qui sont, entraînés, de négocier, au mieux, de grandes épreuves que la foi, des uns et des autres, permettra de surmonter ; de ferventes prières, également, afin que ces deux pays, tout autant que la République du Bénin, soient en situation d'installer ou de créer, en lieu et place des structures en tenant lieu, leurs Cours des Comptes nationales, à l'instar des cinq (05) autres Etats membres de l'UEMOA.

Sur cette note d'espoir, nous voudrions renouveler nos remerciements, en direction des Hautes Autorités de la République du Sénégal, pour leur sollicitude et vous remercier, pour votre aimable attention-/-.

Discours d'ouverture de la rencontre par M. Amadou BA, Ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal

Messieurs les Ministres

Monsieur le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA

Madame et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants résidents des Organisations Internationales ;

Madame la Représentante de la commission de l'UEMOA à Dakar

Madame et Messieurs les Conseillers à la Cour des Comptes des pays membre de l'UEMOA ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de présider, ce matin, la cérémonie d'ouverture de la 16ème réunion annuelle statutaire des Présidents des Cours des Etats membres et des Conseillers à la Cour des Comptes de l'UEMOA.

Permettez-moi, en cette, circonstance, de saluer et d'adresser mes vifs remerciements aux Conseillers de la Cour des Comptes de l'UEMOA et aux Présidents des juridictions financières. Nous sommes honorés du choix que vous avez bien voulu porter sur Dakar pour abriter cette importante rencontre.



M. Amadou BA
Ministre de l'Economie et des
Finances du Sénégal

Le Président de la République, son excellence Macky SALL vous transmet ses vœux de plein de succès pour vos assises et vous souhaite la bienvenue au pays de la Téranga.

Mesdames et Messieurs,

Ayant senti la nécessité de réformer la gestion finances publiques, la Commission de l'UEMOA a mis en place, en 2009, un nouveau cadre harmonisé des finances publiques. Ses objectifs fondamentaux étaient doubles :

- améliorer l'efficacité de l'action publique pour le bénéfice des citoyens, usagers, et contribuables ;
- mais également instaurer une véritable transparence dans la gestion publique, en rendant notamment plus lisibles les documents budgétaires destinés au Parlement et au citoyen.

C'est dans cette perspective que le Conseil des Ministres de l'UEMOA a adopté, en 2009, six (6) nouvelles directives renforçant notamment la transparence dans la gestion des finances publiques.

Parmi toutes ces directives, celle relative aux lois des finances au sein de l'UEMOA revêt une importance toute particulière. En effet, elle introduit des innovations aussi bien pour les Administrations que pour les Institutions de contrôle externe à savoir le Parlement et la Cour des Comptes.

Ces nouvelles dispositions consacrent le passage d'une logique de moyens à une logique de résultat avec l'introduction du **programme** qui va être la nouvelle méthode de présentation, de spécialisation et de vote des crédits.

Un rapport annuel de performance (RAP), rendant compte des résultats obtenus, sera désormais joint à tout projet de loi de règlement.

Mesdames et Messieurs,

Ces réformes budgétaires apportées par l'UEMOA ainsi que l'élargissement des compétences des Cours des comptes nationales, rendent indispensable le renforcement des capacités de ces juridictions financières dans leur mission de contrôle de la gestion des finances publiques.



Cette nécessité est bien comprise par les autorités sénégalaises qui ont, non seulement, transposé toutes les six nouvelles Directives de l'UEMOA, mais aussi entrepris un certain nombre d'actions visant l'amélioration des conditions de travail de la Cour des Comptes.

En effet, conscient de l'obligation de rendre compte de l'utilisation des deniers publics et de promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques, le Sénégal a opté depuis 1999 pour la création d'une Cour des comptes à laquelle la Constitution a conféré le statut d'institution de la République appartenant au pouvoir judiciaire, indépendant des pouvoirs exécutif et législatif.

Mesdames et Messieurs,

Cette réunion a pour objet de procéder à une évaluation des systèmes de contrôle des comptes et des résultats des contrôles effectués durant l'exercice écoulé (2013).

Elle sera aussi un cadre d'échanges d'expériences pratiques pour faire progresser la transparence dans la gestion des finances publiques au niveau de nos Etats.

C'est pourquoi nous n'avons aucun doute que les conclusions qui en seront issues, aideront les Cours des Comptes nationales ainsi que celle de l'UEMOA à mieux remplir leurs missions en jouant un rôle plus déterminant dans le contrôle des finances publiques.

En vous souhaitant un excellent séjour à Dakar et un éclatant succès pour vos travaux, je déclare ouverte la **16ème Réunion annuelle statutaire d'évaluation des systèmes de contrôle des comptes et des résultats des contrôles effectués en 2013 dans les Etats membres de l'UEMOA.**

Je vous remercie de votre attention.



ECHOS DE LA PRESSE :

Malick Kamara NDIAYE, Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA: La Cour des Comptes veut "Perfectionner" ses mécanismes

La modification des textes de la Cour des comptes de l'Union économique monétaire ouest-africaine (UEMOA) en cours va "perfectionner" les mécanismes de contrôle, a déclaré, mardi 6 Mai 2014 à Dakar, le président de cette institution, Malick Camara Ndiaye.

"Nous sommes en période de modification de nos textes. Après dix ans de fonctionnement, nous nous sommes rendu compte qu'il fallait les revoir", a indiqué Malick Camara Ndiaye.

Il s'exprimait en marge de l'ouverture de la 16ème édition de la réunion annuelle statutaire des Cours des comptes des Etats membres et des conseillers à la Cour des comptes de l'UEMOA.

Au terme de cette modification, a-t-il expliqué, " les mécanismes de contrôle seront bien perfectionnés".

S'agissant de la vérification des comptes et de la gestion des entreprises publiques, M. Ndiaye a relevé des difficultés liées "aux incompréhensions mais e plus en plus, les gens connaissent le travail de la Cour des comptes".

"Il y a toujours des imperfections par ci par là mais l'essentiel c'est que le travail est fait. On a de moins de moins de difficultés", a encore indiqué le président de la Cour des comptes de l'UEMOA.

Cette rencontre de trois jours regroupe les conseillers de la Cour des comptes de l'UEMOA et les présidents des cours des comptes des Etats membres.

Elle a objectif de procéder à une évaluation des systèmes de contrôle des comptes et des résultats des contrôles effectués durant l'exercice de l'année 2013.

Amadou Ba, Ministre de l'Economie et des Finances, demande aux Cours des Comptes de faire progresser la transparence

Le ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal, Amadou Ba, a demandé, mardi 6 Mai 2014 à Dakar, aux membres des Cours des comptes des pays l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) de faire de leur réunion annuelle un cadre d'échanges pour faire progresser la transparence des finances publiques.

"Cette réunion sera un cadre d'échanges d'expériences pratiques pour faire progresser la transparence dans la gestion des finances publiques au niveau de nos Etats", a souligné Amadou Ba.

Présidant l'ouverture de la 16ème édition de la réunion annuelle statutaire des Cours des comptes des Etats membres et des conseillers à la Cour des comptes de l'UEMOA, M. Ba a ajouté qu'elle va procéder à une évaluation des systèmes de contrôle des comptes et des résultats des comptes effectués durant l'exercice écoulé (2013).

Revenant sur la création de Cour des comptes de l'UEMOA, le ministre a indiqué que la commission de l'UEMOA a senti la nécessité de réformer les finances publiques avec la mise en place d'un nouveau cadre harmonisé".

Selon lui, "ses objectifs étaient d'améliorer l'efficacité de l'action publique pour le bénéfice des citoyens, usagers, contribuables mais également instaurer une véritable transparence dans la gestion publique en rendant notamment plus lisibles les documents budgétaires destinés au parlement et au citoyen"

C'est dans cette perspective que le conseil des ministres de l'UEMOA a adopté, en 2009, six nouvelles directives renforçant notamment la transparence dans la gestion des finances publiques, a poursuivi M. Bâ.

Pour le premier président de la Cour des comptes du Sénégal, Mamadou Hady Sarr, cette réunion annuelle statutaire "a essentiellement pour objet de procéder à une évaluation des systèmes de contrôle des comptes et des résultats des contrôles effectués durant l'exercice écoulé (2013)".

Sources : Agence de Presse Sénégalaise (APS)



6-8 JUIN 2014

Dakar, capitale des Cours des comptes de l'UEMOA

La 16ème réunion annuelle statutaire des Cours des comptes et des Conseillers à la Cour des comptes de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) s'est tenue à Dakar (Sénégal). Tous les huit pays membres de l'Union (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) étaient présents à la rencontre.

Du 6 au 8 mai 2014, en application des dispositions de l'article 69 du Traité de l'UEMOA, la capitale sénégalaise a abrité les travaux de la 16ème édition de la réunion annuelle statutaire des Cours des comptes et des Conseillers à la Cour des comptes de l'UEMOA. L'objectif de la réunion était « d'évaluer les systèmes de contrôles des comptes et les résultats des comptes effectués en 2013 » dans les Etats membres de l'Union.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre sénégalais de l'Economie et des finances, M Amadou BA, a salué la tenue de la réunion à Dakar, un signe, selon le ministre, de l'attachement du Sénégal à l'Union. Il est, par la suite, revenu sur le rôle important que les Cours des comptes jouent dans le contrôle de l'utilisation des deniers publics et souhaité que la tenue de la réunion facilite le partage d'expériences afin de contribuer au progrès de la transparence dans la gestion des finances publiques des Etats de l'UEMOA.

Faire progresser la transparence dans la gestion des finances publiques

Auparavant, le premier Président de la Cour des comptes du Sénégal, M Mamadou Hady SARR, dans son discours de bienvenue avait souligné l'importance de la réunion annuelle statutaire. Se réjouissant du choix porté sur le Sénégal pour abriter cette importante rencontre, le 1er Président de la Cour des comptes du Sénégal a indiqué que cela traduisait, incontestablement, une marque d'estime et de confiance que vous avez pour son pays. Enfin, M Mamadou H SAR a noté que la réunion annuelle statutaire était un cadre propice d'échanges d'expériences pratiques dont l'objectif ultime est de faire progresser « la transparence dans la gestion des finances publiques ».

Portée à la présidence du bureau de 4 membres chargé de la conduite des travaux de la 16ème réunion annuelle statutaire, en sa qualité de Président de la juridiction financière de l'Etat chargé de la présidence de la conférence des chefs d'Etats et de Gouvernement de l'UEMOA, la présidente de la Chambre des comptes du Bénin, Mme Jocelyne Aboh KPADE s'est dite honorée de présider les travaux. Elle a également noté que, durant les trois jours, chacune de nos juridictions va présenter « les innovations introduites dans son système de contrôle ainsi que les résultats des interventions au cours de l'année 2013 ». Ce qui permettra à son avis « de tirer substance des présentations faites pour améliorer les pratiques au sein de son Institution Supérieure de Contrôle (ISC) dans les années à venir ».





De son côté, le Président de la Cour des comptes de l'UEMOA, M Malick Kamara NDIAYE, a rappelé le fondement historique de la tenue de la réunion annuelle statutaire notamment par le souci des « Hautes Autorités, signataires du traité de l'UEMOA, faisant preuve d'une très grande pro-activité, ont arrêté le principe de réunir, chaque année, au moins une fois, les Présidents des Cours des Comptes des Etats membre de l'Union, le Président et les Conseillers de la Cour des Comptes de l'UEMOA, pour qu'ils réfléchissent, ensemble et qu'ils progressent, ensemble, sur des questions techniques et des habiletés de base relevant du contrôle des Finances Publiques ».

Une telle rencontre selon le Président de la Cour des comptes de l'UEMOA, est donc, non seulement dans l'air du temps mais est un « cadre d'échanges d'expériences pratiques, de revus périodiques, de partage de procédures et de connaissances ». Il a aussi souligné que « les organes de Direction de l'UEMOA ne manqueront pas de réserver le meilleur aux suggestions consignées dans le rapport de synthèse que les Présidents des Juridictions financière élaboreront, aux termes de leurs travaux. »

Enfin, il s'est du fait que les populations, de plus en plus, connaissent et apprécient le travail des Cours des comptes.

En marge des travaux, le Président de la Cour des comptes de l'UEMOA et les Présidents de juridictions ont été reçus en audience respectivement par son Excellence M Maky SALL, Président de la République du Sénégal, par Madame Aminata TOURE, Premier Ministre et par Madame Awa GUEYE, Première Vice-présidente de l'Assemblée Nationale du Sénégal.



Audience des chefs de Cours à l'Assemblée Nationale avec la Première Vice-Présidente

Des activités culturelles pour joindre l'utile à l'agréable

Dans le souci rendre plus agréable le séjour des délégations, la Cour des comptes a organisé des activités culturelles notamment la visite à l'île mémoire qu'est Gorée avec « la maison des esclaves » dont le Conservateur a su avec un talent inégalable émouvoir les visiteurs en racontant les conditions de séjours des esclaves. A cette occasion, le Maire de l'île de Gorée, M Augustin TINE, a élevé au rang de « Pèlerin-Ambassadeur de Gorée », respectivement, Monsieur Malick Kamara NDIAYE, Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA et Monsieur Mamadou Hady SARR, Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal.

Les délégations ont également visité le « Monument de la Renaissance africaine » dont le gigantisme symbolise « l'Afrique qui sort des ténèbres de l'obscurantisme pour aller vers le progrès. » Pour la petite histoire, le Monument de la Renaissance Africaine fait face au statut de la Liberté à Washington aux USA. Les monuments sont justes séparés par l'océan Atlantique. A côté du diner de bienvenu offert aux Présidents de juridiction, la Cour des comptes du Sénégal a offert un diner de gala à l'ensemble des délégations présentes à Dakar. La soirée a été animée par l'ensemble lyrique traditionnel du Théâtre national Daniel Sorano de Dakar au grand complet. Grâce à une prestation de haute qualité, les artistes ont été couverts de cadeaux par les participants au diner, qui ont été littéralement conquis par leurs envolées lyriques.

Enfin, à l'occasion de la cérémonie de clôture des travaux, des sacs personnalisés et des écharpes ont offerts par la Cour des comptes du Sénégal aux participants.



***LA 16^{ème} REUNION DES
PRESIDENTS DES COURS DES
COMPTES ET DES CONSEILLERS
A LA COUR DES COMPTES DE
L'UEMOA EN IMAGES ...***



Audience des Présidents de Cour et des Conseillers à la Cour des Comptes de l'UEMOA avec le Président de la République du Sénégal, S. E. M. Macky SALL



Audience avec le Premier Ministre Mme Aminata TOURE



Audience à l'Assemblée Nationale



Présidium de la cérémonie d'ouverture au King Fahd Palace





Visite à l'Île de Gorée



Visite au Monument de la Renaissance Africaine



D'anciens employés supérieurs de la Cour des Comptes du Sénégal ont honoré de leur présence la cérémonie d'ouverture des travaux



Une partie de l'ensemble lyrique de Sorano en pleine prestation lors du dîner de gala



Le Ministre de l'Economie et des Finances accueilli par le Premier Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA



Des Présidents de Cours et des Délégués lors de la cérémonie d'ouverture

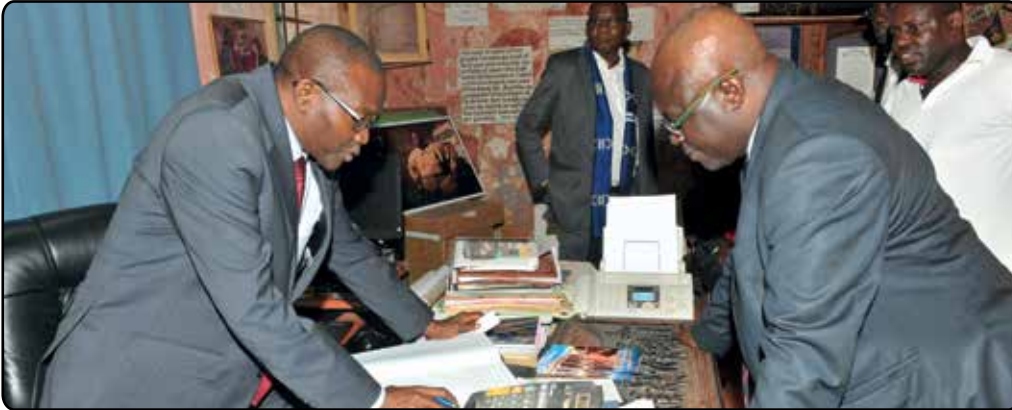


Au premier rang des invités, de hautes personnalités de l'administration et de la vie publique sénégalaise



Le Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal et le Ministre de l'Economie et des Finances répondant aux questions des journalistes





Le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA et le Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal dans une salle de la Mairie de Gorée dont ils sont désormais des «Pélerin-ambassadeurs»



de gauche à droite :
Mme Salou Adama GAZIBO,
Mme Lala SIDIBE et
Mme Jocelyne Aboh KPADE



La photo de famille de la 16ème rencontre annuelle des Présidents des Cours des Comptes et des Conseillers à la Cour des Comptes de l'UEMOA



La table d'honneur du Diner de gala avec le Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal (en bonnet bleu), le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA (en bonnet blanc) et d'autres invités de marque



Cérémonie de clôture ...

Jeudi 8 Mai 2014

Discours de clôture du Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal

Monsieur le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA ;

**Madame et Messieurs les Présidents des Cours des Comptes des
pays membres de l'UEMOA ;**

**Madame et Messieurs les Conseillers à la Cour des Comptes de
l'UEMOA ;**

**Madame la Représentante résidente de la Commission de l'UEMOA
au Sénégal**

Mesdames et Messieurs,

Au terme de nos travaux de trois jours (03) durant lesquels nous avons pu partager nos expériences pratiques en matière de contrôle, je voudrais, tout d'abord, m'acquitter du devoir de remercier le Gouvernement sénégalais qui a tout entrepris pour assurer à nos assises un éclatant succès. Il me revient, ensuite, le devoir de réitérer mes remerciements aux délégations des huit Etats membres de l'UEMOA, ici présentes, pour leur participation active et la qualité des communications qu'ils ont faites sur l'expérience de leurs pays respectifs.

Permettez-moi, aussi, d'adresser mes vives félicitations au Comité d'organisation interne de la Cour des comptes du Sénégal pour toutes les actions qu'il a menées afin que vous ne regrettiez pas le choix porté sur le Sénégal pour abriter la 16ème réunion annuelle statutaire des Présidents

des Cours des Comptes des Etats membres et des Conseillers à la Cour des Comptes de l'UEMOA.

Si l'on en juge par le bon déroulement des travaux, l'ambiance conviviale qui a prévalu pendant ces trois (03) jours ainsi que les différents témoignages recueillis des participants, il m'est loisible d'avancer que notre rencontre a connu un succès unanimement reconnu.

Ce succès, nous le devons grandement au Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA et à ses collaborateurs qui ont fait preuve d'un dynamisme et d'un professionnalisme rares pour faire gagner aux différentes Délégations aussi bien le pari de l'organisation que celui de la participation.

Monsieur le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA,

Cette attitude ne surprend guère dans la mesure où le souci majeur et constant de la Cour des Comptes de l'UEMOA que vous avez l'insigne honneur de diriger, est de consolider et de contribuer, d'une part, à l'harmonisation des politiques et des procédures au niveau des Cours des comptes nationales et, d'autre part, à la consolidation et au renforcement des liens entre les acteurs de la Cour des comptes communautaire.

Je vous exprime, au nom de tout le personnel de la Cour des Comptes du Sénégal, ma totale satisfaction et mes vifs remerciements.

Mesdames et Messieurs les Présidents et Conseillers des Cours des comptes,

Mesdames et Messieurs,

En réitérant à vous tous mes remerciements, je vous souhaite un bon retour dans vos foyers respectifs.

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION.



M. Mamadou Hady SARR
**Premier Président de la Cour
des Comptes du Sénégal**



Discours de la Représentante résidente de l'UEMOA à Dakar

Monsieur le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA.

Madame et Messieurs les Présidents des Cours des Comptes Nationales ;

Madame et Monsieur le Conseiller de la Cour des Comptes de l'UEMOA ;

Monsieur le Secrétaire Général de la Cour des Comptes de l'UEMOA ;

Mesdames et Messieurs ;

Honorables invités ;

C'est avec un grand plaisir et un honneur que je prends la parole, à l'occasion de la clôture de votre réunion, au nom du Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Cheikh Hadjibou SOUMARE, et des Membres de la Commission pour vous remercier pour l'invitation qui nous a été adressée et vous féliciter pour la tenu régulière de cette réunion, la 16ème du genre, regroupant le Président et les membres de la Cour des Comptes communautaire et les Présidents des Cours des comptes nationales, traduisant ainsi votre vision commune et votre synergie d'action dans le cadre de la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des affaires publiques. La Commission voudrait s'en féliciter car elle-même s'inscrit dans cette dynamique. En effet, comme vous le savez aux termes de l'article 67 du Traité, le Conseil des Ministres a adopté en 2009 une série

de six (6) directives relatives au cadre harmonisé des finances publiques dont entre autres, les Directives relatives à la Loi de Finances et celle portant Code de Transparence dans la gestion des finances publiques, puis en 2011, la Directive portant Régime Financier des Collectivités Territoriales.

Enfin, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers comme la BAD et l'ACBF, la Commission a mis en place l'Observatoire régional des Marchés Publics dans l'espace UEMOA qui a pour mission fondamentale de l'appuyer dans la définition des politiques de la commande publique.

Par ailleurs, le Projet d'Appui aux réformes des systèmes de passation des Marchés Publics dans l'espace UEMOA a obtenu des résultats très probants.

A titre illustratif, on retiendra notamment qu'au niveau des Etats membres les deux (2) Directives UEMOA sur les marchés publics et les délégations de service public (DSP) ont été transposées dans les systèmes juridiques nationaux des huit (8) Etats membres de la manière suivante :

Il y a d'abord eu l'adoption de codes nationaux sur les marchés publics et les DSP ;

Ensuite, la création et la mise en place d'organes de contrôle et de régulation des marchés publics et des délégations de service public.

Enfin, la nomination et l'installation progressive dans les structures déconcentrées et/ou décentralisées, de Personnes Responsables des Marchés publics (PRM).

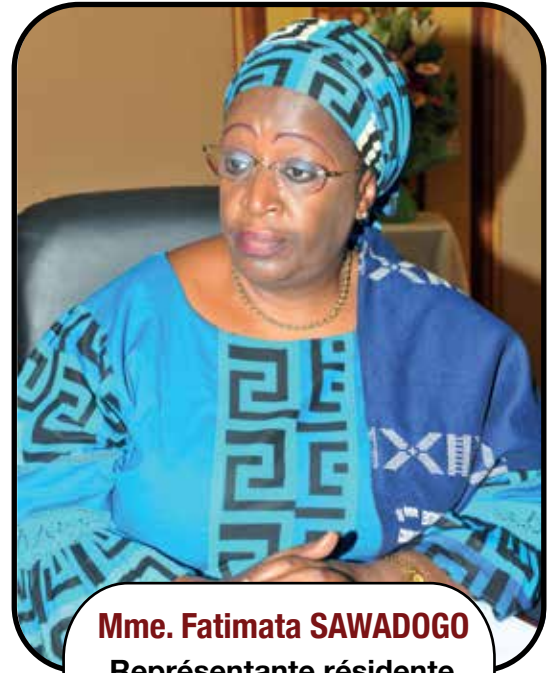
Au niveau de la Commission de l'UEMOA, la mise en œuvre des deux (2) Directives sur les marchés publics et les Délégations de Service Public a permis de réaliser un certain nombre d'actions parmi lesquelles on peut citer :

— **L'adoption de dossiers Standards Régionaux** pour la passation des marchés de biens, de travaux, l'utilisation des services de consultants ;

— **L'adoption d'une Directive communautaire** relative à l'éthique et à la déontologie dans les marchés publics et les délégations de service public ;

— **La mise en place de numéros verts anticorruption** dans tous les Etats membres ;

— **La mise en place d'un site WEB régional** des marchés publics.



Mme. Fatimata SAWADOGO
Représentante résidente
de l'UEMOA à Dakar



Monsieur le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA

Madame et Messieurs les Présidents des Cours des Comptes,

Toutes ces Directives et autres mesures de performance prises aux niveaux régional et national ne peuvent s'inscrire que dans un processus visant une gestion efficace et transparente des finances publiques et rentrent en droite ligne de votre noble mission, mission qui est de juger de la régularité, de la sincérité des comptes, de contrôler le bon emploi et la bonne gestion des ressources confiées aux comptables publics et rassurent le citoyen quant à l'utilisation judicieuse, optimale et efficiente des deniers publics.

C'est pourquoi, c'est une tautologie que de dire que les missions de deux Organes de notre Union, à savoir la Commission, organe d'exécution chargé de la mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres et la Cour des Comptes, organe de contrôle dont les rapports annuels sont attendus avec beaucoup de frilosité par les comptables publics et autres ordonnateurs, sont cohérentes et complémentaires et ont pour objectifs commun, de renforcer l'intégration régionale, d'ancre la transparence et la bonne gouvernance, gages d'un développement harmonieux et durable de nos Etats.

Monsieur le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA,

Madame et Messieurs, les Présidents des Cours des Comptes,

En vous témoignant à tous, la satisfaction de la Commission pour le travail remarquable que vous accomplissez au bénéfice de nos populations qui entonneront en chœur un jour, le chant de l'intégration et de l'espérance, car vous aurez contribué à travers vos critiques et recommandations à amenuiser les maux dont souffrent nos Etats et qui ont pour noms, corruption et mal gouvernance entre autres, je voudrais encore une fois, vous féliciter pour le travail abattu pendant ces trois jours en me réjouissant de ce que les résultats de vos travaux conforteront d'avantage outre la légalité, mais également la légitimité et la crédibilité dont vous jouissez auprès des partenaires sociaux.

En vous remerciant de votre aimable attention, je vous souhaite un bon retour dans vos pays respectifs.



Discours de clôture du Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA

Madame et Monsieur les Conseillers à la Cour des Comptes de l'UEMOA ;

Monsieur le Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal ;

Madame la Présidente de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême du Bénin ;

Madame, Messieurs les Présidents des juridictions financières des Etats membres de l'UEMOA ;

Madame le Chef du Bureau de Représentation de la Commission de l'UEMOA, au Sénégal ;

Mesdames et Messieurs les délégués ;

La présente cérémonie constitue le couronnement de trois (03), jours d'intenses travaux, au cours desquels, du 06 au 08 mai 2014, ici, à Dakar, nous avons « procédé, conformément aux dispositions de l'article 69 du Traité de l'UEMOA, à une évaluation des systèmes de contrôle des comptes et des résultats des contrôles effectués, par chacune de nos juridictions financières, durant l'exercice écoulé (2013) ».

Aux termes de nos travaux, nous venons d'adopter un rapport de synthèse, « assorti de suggestions d'amélioration des systèmes de contrôle » visant, notamment, « l'harmonisation des procédures et la fixation de normes communes de contrôle ».

Ce rapport, conformément aux dispositions de l'article 69 du traité, évoqué précédemment, sera transmis à ses destinataires, à savoir le conseil des Ministres de l'Union, la commission de l'UEMOA et le comité interparlementaire, qui tient lieu de parlement de l'Union.

La Cour des Comptes de l'UEMOA se fera également le devoir de faire parvenir, sans délai, de manière officielle, à chacune de vos juridictions, le rapport de notre Réunion, après l'expédition qu'elle a tenu, à remettre, en séance, en mains propres, aux délégués de chacune des juridictions financières présentes à cette 16ème édition de notre réunion statutaire annuelle.

Madame et Monsieur les conseillers à la cour des Comptes de l'UEMOA ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des juridictions financières des Etats membres de l'UEMOA ;

Nous voudrions, au regard de ce qui précède, vous renouveler nos remerciements, tout d'abord, pour votre participation, sans exclusive, à la 16ème édition de la réunion annuelle statutaire des Présidents des Cours des Comptes des Etats membres et des Conseillers à la cour des comptes de l'UEMOA.

La présence de toutes les juridictions financières de notre espace témoigne de la haute appréciation que vous ne cessez de porter à la tenue, régulière, de notre réunion statutaire qui constitue un forum d'échanges d'expériences, par excellence au cours duquel, à travers l'évaluation des systèmes de contrôle des comptes, il est procédé, par le jeu des questions et des réponses y apportées, à l'approfondissement de la réflexion globale sur le contrôle des finances publiques, dans notre espace communautaire.

Par son caractère participatif, nous œuvrons, ainsi, au renforcement de la bonne gouvernance et à la transparence dans la gestion des finances publiques dans « l'espace UEMOA.

Je voudrais également renouveler mes chaleureux remerciements à l'ensemble des délégations car, au-delà de votre présence, les délégations n'ont ménagé, ni leur temps, ni leurs efforts, pour animer les débats, contribuant, ainsi, à conforter la qualité des interventions et à conférer, à la réunion, un succès éclatant.

Le choix du Sénégal pour abriter la 16ème édition de notre réunion procède de notre choix commun, formulé à Niamey, en mai 2013.

Si la 16ème édition de notre Réunion a connu ce succès que tous les participants se sont accordés à reconnaître, nous le devons, assurément, à la bienveillante attention dont a fait preuve Monsieur Mamadou Hady SARR, Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal, en raison, notamment de la qualité de l'accueil qui nous a été réservé et des moyens mis à notre disposition pour rendre notre séjour, à la fois studieux et agréable.

A cet égard, nous voudrions souligner, avec force, les nombreuses marques d'attention, dont les différentes délégations ont fait l'objet, à savoir :



Les trois (03) audiences, dont ont bénéficié le Président, les Conseillers de la Cour des Comptes de l'UEMOA et les Présidents des juridictions financières des Etats membres de l'UEMOA, respectivement, auprès de Monsieur le Président du Sénégal, Son Excellence, Monsieur Macky SALL, auprès de Son Excellence, Madame Aminata TOURE, Premier Ministre et de Madame la Première Vice-présidente de l'Assemblée Nationale ;

Le reportage télévisé instantané de ces audiences à la RTS, Africable et ;

Le dîner copieux, aux saveurs Sénégalaises, offert aux Président des juridictions financières, le lendemain de leur arrivée. Ce dîner aura, au demeurant, servi de cadre de discussions, informelles ; entre les Présidents des juridictions financières des préoccupations de leurs juridictions et de leurs attentes, mais il a également permis de convaincre, ceux qui pouvaient encore en douter, que la Téranga sénégalaise, loin d'être une vue de l'esprit, est une réalité qui se vit au quotidien ;

La visite, empreinte d'émotion, à l'île de Gorée, à la maison des esclaves ; le Maire de l'île a mis cette occasion à profit, élever au rang de « Pèlerin-Ambassadeur de Gorée, respectivement, Monsieur Malick Kamara NDIAYE, Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA et Monsieur Mamadou Hady SARR, Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal ;

La visite du Monument de la Renaissance africaine, présenté, par les maîtres des lieux, comme un « symbole de l'Afrique qui sort des ténèbres de l'obscurantisme pour aller vers le progrès » ;

Les objets d'art offerts en souvenir, à toutes les délégations et les souvenirs de haute signification aux Présidents des Juridictions financières (sacs personnalisées, statuettes en bronze frappées de l'effigie du Monument de la renaissance) ;

Le dîner d'au revoir prévu, ce soir, à réceptif hôtel « Terrou-Bi », pour l'ensemble des participants avec des moments de détente qui ont été aménagés, pour agrémenter, au mieux, notre dîner ;

Et autre, pour sus en arrêter là, l'ensemble des moyens logistiques mis à la disposition de chaque délégation, pour faciliter leur mobilité, tout au long de leur séjour.

Pour ces raisons, non exhaustives, nous sollicitons de Monsieur le Premier Président, qu'il lui plaise, de relayer, au nom de toutes les délégations des juridictions financières des Etats membres de l'UEMOA du Président et des Conseillers à la Cour des Comptes de l'UEMOA, notre profonde gratitude aux plus hautes autorités de la République du Sénégal, au premier rang desquelles, le Président de la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

Je voudrais, enfin, remercier, bien vivement, le comité d'organisation mis en place, à Dakar, par Monsieur le Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal, Comité dont les membres ont fait preuve, au quotidien, d'une disponibilité et d'une prévenance, exceptionnelles, tout au long de notre séjour.

Nous voudrions, avec votre permission, associer à ces remerciements, l'ensemble de vos collaborateurs. Ils ont, également, fait montre, au quotidien, d'une attention, toute particulière, à notre endroit.

Enfin, nos remerciements s'adressent à tous ceux qui ont contribué, à Dakar et à Ouagadougou, au succès de nos assises. Pour en revenir à nos travaux, nous voudrions remercier, particulièrement, le bureau de notre Réunion qui a dirigé, avec tact et talent, nos travaux, à savoir :

Madame Jocelyne ABOH KPADE, Présidente en exercice de la Réunion et, par ailleurs, Présidente de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême du Bénin, pays qui assure la Présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union ;

Monsieur Alkache ALHADA, Vice-président de la réunion et, par ailleurs, Premier Président de la Cour des Comptes du Niger, pays qui assure la présidence du Conseil des Ministres de l'Union ;

Monsieur Maxime AKAKPO, premier Rapporteur et, par ailleurs, conseiller à la chambre des Comptes de la Cour Suprême du Bénin, à qui nous souhaitons tous un bel avenir ;

Monsieur Herbert Noumouthié TRAORE, deuxième Rapporteur et, par ailleurs, Premier Président de la Cour des Comptes du Burkina Faso ;

Sans oublier, naturellement, l'équipe technique de soutien de la Cour des Comptes de l'UEMOA, dirigée par Madame SALOU Adama GAZIBO, et Monsieur Sékou DIANI, Conseillers à la Cour des Comptes, ainsi que Monsieur Issouf MAIGA, Secrétaire Général et la participation, si-active, du Responsable de la Cellule de vérification des comptes de la Cour des Comptes de l'UEMOA, en l'occurrence, Monsieur Mbaye DIENE assisté de ses Vérificateurs, en l'occurrence, Messieurs Cheikh DIASSE et Salomé Fonton SOHE, sans oublier le personnel de soutien, Mademoiselle Sidonie KOUDOUGOU, Madame Hassatou DIERO, Messieurs Issaka GARGO et Mahaman Salissou ABDOU.

En termes de perspectives, enfin, nous voudrions, remercier les Présidents de Juridictions financières de porter leur choix sur la République Togolaise pour abriter la 17ème édition de notre réunion statutaire annuelle, d'une part, et d'autre part, Monsieur le Président du Togo, en tenant compte, sous réserve de l'accord préalable des Autorités de la République Togolaise.

Vous souhaitant un bon retour, dans vos foyers et pays respectifs, qu'il me soit permis de déclarer clos les travaux de la 16ème édition de la réunion annuelle statutaire des Présidents des Cours des Comptes des Etats membres et des Conseillers à la Cour des Comptes de l'UEMOA.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

**Le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA
Monsieur Malick Kamara NDIAYE**

**16^{ème} EDITION DE LA REUNION ANNUELLE
STATUTAIRE DES COURS DES COMPTES DES
ETATS MEMBRES ET DES CONSEILLERS A LA
COUR DES COMPTES DE L'UEMOA**

COUR DES COMPTES

Ce numéro a été édité avec l'appui du PARFP - SEN/IDA 49150